COLBER

Société par actions simplifiée au capital de 632 000 euros
Siège social : 169 à 179 Avenue de Fontainebleau
94320 THIAIS
612 008 284 RCS CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation
du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et s'élevant à la somme de 177 124,12 euros en intégralité au poste « Autres réserves », qui se trouve ainsi porté de la somme de 940 127,98 euros à la somme de 1 117 252,10 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2025 :

Pour : 5 056
Contre : —
Abstention : —

Cette résolution est adoptée

Certifié conforme
Le Président



COLBER

Société par actions simplifiée au capital de 632 000 euros
Siège social : 169 à 179 Avenue de Fontainebleau
94320 THIAIS
612 008 284 RCS CRETEIL

-=-=-=-=-=-=-=-=-

BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT
Monsieur Thierry LEMAITRE



Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	73 152	72 098	1 054	549
	Fonds commercial (1)	60 980		60 980	60 980
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 378 544	1 370 473	8 071	15 649
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	6 003 231	5 555 453	447 778	1 419 342
	Autres immobilisations corporelles	1 098 490	1 002 344	96 145	166 527
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	710		710	710
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	182 999		182 999	181 048
	TOTAL (II)	**8 798 105**	**8 000 369**	**797 736**	**1 844 804**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	692 677	94 414	598 263	704 534
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 716 013	102 170	2 613 844	2 797 961
	Autres créances	421 025		421 025	400 025
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 276 272		1 276 272	823 074
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	10 757		10 757	11 437
	TOTAL (III)	**5 116 745**	**196 584**	**4 920 161**	**4 737 030**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**13 914 850**	**8 196 953**	**5 717 897**	**6 581 834**

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an 181 048

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	632 000	632 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	940 128	1 164 142
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**177 124**	**(224 014)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**1 849 252**	**1 672 128**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	25 021	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**25 021**	
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	210 754	311 163
	Emprunts et dettes financières divers (3)	50 899	1 292 904
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 344 981	1 975 038
	Dettes fiscales et sociales	1 018 852	1 085 129
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	218 139	245 473
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**3 843 625**	**4 909 706**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**5 717 897**	**6 581 834**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	177 124,12	(224 013,61)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 735 079	4 701 069
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 116	2 534
(3)	Dont emprunts participatifs		

COLBER

Société par actions simplifiée au capital de 632 000 euros
Siège social : 169 à 179 Avenue de Fontainebleau
94320 THIAIS
612 008 284 RCS CRETEIL

-=-=-=-=-=-=-=-=-

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT
Monsieur Thierry LEMAITRE



Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 023 999		1 023 999	1 197 340
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	8 546 120		8 546 120	8 448 836
	Montant net du chiffre d'affaires	**9 570 119**		**9 570 119**	**9 646 176**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			6 000	10 167
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			327 941	59 705
	Autres produits			15 894	9 795
	Total des produits d'exploitation (1)			**9 919 954**	**9 725 843**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			729 164	873 440
	Variation de stock			77 681	(277 274)
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 213 790	1 421 141
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 979 111	4 482 674
	Impôts, taxes et versements assimilés			263 539	242 636
	Salaires et traitements			1 560 445	1 482 210
	Charges sociales du personnel			543 483	518 150
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 139 423	1 252 858
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			135 849	73 450
	Dotations aux provisions			25 021	
	Autres charges			196 589	2 545
	Total des charges d'exploitation (2)			**9 864 095**	**10 071 829**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**55 859**	**(345 987)**

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**55 859**	**(345 987)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	3	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**3**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	28 613	68 093
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**28 613**	**68 093**
	RESULTAT FINANCIER	**(28 610)**	**(68 093)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**27 250**	**(414 080)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		229
	Sur opérations en capital	263 734	267 194
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**263 734**	**267 423**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 415	2 650
	Sur opérations en capital	111 444	74 706
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**113 859**	**77 357**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**149 875**	**190 066**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	**10 183 691**	**9 993 266**
	TOTAL DES CHARGES	**10 006 567**	**10 217 279**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**177 124**	**(224 014)**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	28 350	67 731

sofrac TROYES

Société inscrite sur la liste nationale
des commissaires aux comptes
rattachée à la CRCC de l'Est
7 bd du 1er RAM
10000 TROYES

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

COLBER SAS

169 à 179 avenue de Fontainebleau

94320 THIAIS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Société inscrite sur la liste nationale
des commissaires aux comptes
rattachée à la CRCC de l'Est
7 bd du 1er RAM
10000 TROYES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

COLBER

Société par actions simplifiée au capital de 632 000 €

Siège social : 169 à 179 avenue Fontainebleau – 94320 THIAIS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société COLBER,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COLBER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

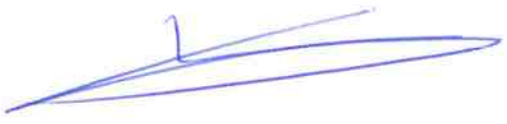
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Troyes, le 15 septembre 2025

Le Commissaire aux Comptes
SAS SOFRAC TROYES
7 Bd du 1er RAM
10000 TROYES

Cyril CHANTECLAIR



Bilan Actif

SOFRAC TROYES Commissaire aux Comptes

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	73 152	72 098	1 054	549
	Fonds commercial (1)	60 980		60 980	60 980
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 378 544	1 370 473	8 071	15 649
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	6 003 231	5 555 453	447 778	1 419 342
	Autres immobilisations corporelles	1 098 490	1 002 344	96 145	166 527
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	710		710	710
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	182 999		182 999	181 048
	TOTAL (II)	**8 798 105**	**8 000 369**	**797 736**	**1 844 804**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	692 677	94 414	598 263	704 534
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 716 013	102 170	2 613 844	2 797 961
	Autres créances	421 025		421 025	400 025
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 276 272		1 276 272	823 074
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	10 757		10 757	11 437
	TOTAL (III)	**5 116 745**	**196 584**	**4 920 161**	**4 737 030**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**13 914 850**	**8 196 953**	**5 717 897**	**6 581 834**

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an 181 048

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

SOFRAC TROYES
Commissaire aux Comptes

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	632 000	632 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	940 128	1 164 142
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**177 124**	**(224 014)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**1 849 252**	**1 672 128**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	25 021	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**25 021**	
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	210 754	311 163
	Emprunts et dettes financières divers (3)	50 899	1 292 904
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 344 981	1 975 038
	Dettes fiscales et sociales	1 018 852	1 085 129
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	218 139	245 473
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**3 843 625**	**4 909 706**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**5 717 897**	**6 581 834**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	177 124,12	(224 013,61)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 735 079	4 701 069
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 116	2 534
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

SOFRAC TROYES
Commissaire aux Comptes

		France	Exportation	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 023 999		1 023 999	1 197 340
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	8 546 120		8 546 120	8 448 836
	Montant net du chiffre d'affaires	**9 570 119**		**9 570 119**	**9 646 176**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			6 000	10 167
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			327 941	59 705
	Autres produits			15 894	9 795
	Total des produits d'exploitation (1)			**9 919 954**	**9 725 843**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			729 164	873 440
	Variation de stock			77 681	(277 274)
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 213 790	1 421 141
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 979 111	4 482 674
	Impôts, taxes et versements assimilés			263 539	242 636
	Salaires et traitements			1 560 445	1 482 210
	Charges sociales du personnel			543 483	518 150
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 139 423	1 252 858
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			135 849	73 450
	Dotations aux provisions			25 021	
	Autres charges			196 589	2 545
	Total des charges d'exploitation (2)			**9 864 095**	**10 071 829**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**55 859**	**(345 987)**

Compte de Résultat 2/2

SOFRAC TROYES
Commissaire aux Comptes

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**55 859**	**(224 087)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	3	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**3**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	28 613	68 093
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**28 613**	**68 093**
	RESULTAT FINANCIER	**(28 610)**	**(68 093)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**27 250**	**(414 080)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		229
	Sur opérations en capital	263 734	267 194
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**263 734**	**267 423**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 415	2 650
	Sur opérations en capital	111 444	74 706
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**113 859**	**77 357**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**149 875**	**190 066**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	**10 183 691**	**9 993 266**
	TOTAL DES CHARGES	**10 006 567**	**10 217 279**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**177 124**	**(224 014)**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	28 350	67 731

Règles et Méthodes Comptables

SOFRAC TROYES
Commissaire aux Comptes

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC 2016-07 du 04 Novembre 2016 modifiant le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 (version consolidée au 1er janvier 2019).

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 717 897** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **10 183 691** euros et un total **charges** de **10 006 567** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **177 124** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue:

- Logiciels : 12 mois (L)
- Installations et agencements : 10 ans (L)
- Constructions sur sol d'autrui : 5 à 20 ans (L)
- Installations et agencements divers : 5 à 10 ans (L)
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans (L)
- Mobilier : 5 à 8 ans (L)

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provision pour indemnités de fin carrière

La provision pour indemnités de fin de carrière est estimée à 230 K€.
Elle tient compte d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié à 64 ans, d'un taux d'actualisation de 3,38% et d'un taux de progression des salaires de 1.5%.

Immobilisations

SOFRAC TROYES
Commissaire aux Comptes

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	132 797		1 335			134 132
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**132 797**		**1 335**			**134 132**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	943 955					943 955
	instal. agenct aménagement	434 589					434 589
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 412 136		188 879		597 784	6 003 231
	Instal., agencement, aménagement divers	447 767		3 690			451 457
	Matériel de transport	471 120				22 867	448 253
	Matériel de bureau, mobilier	194 025		7 943		3 188	198 780
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**8 903 592**		**200 512**		**623 840**	**8 480 264**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	710					710
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	181 048		1 951			182 999
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**181 757**		**1 951**			**183 709**
	TOTAL	**9 218 146**		**203 799**		**623 840**	**8 798 105**

Amortissements

SOFRAC TROYES
Commissaire aux Comptes

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	71 269	829		72 098
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**71 269**	**829**		**72 098**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	943 556	328		943 884
	instal. agencement aménagement	419 338	7 251		426 589
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 992 794	1 049 000	486 342	5 555 453
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	408 655	12 960		421 615
	Matériel de transport	350 302	64 491	22 867	391 926
	Matériel de bureau, mobilier	187 427	4 564	3 188	188 803
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 302 073**	**1 138 594**	**512 397**	**7 928 270**
	TOTAL	**7 373 342**	**1 139 423**	**512 397**	**8 000 369**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions



		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		25 021		25 021
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**25 021**		**25 021**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	65 824	94 414	65 824	94 414
	Sur comptes clients	223 598	41 435	162 864	102 170
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**289 423**	**135 849**	**228 688**	**196 584**
	TOTAL GENERAL	**289 423**	**160 870**	**228 688**	**221 605**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	160 870	228 688
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

SOFRAC TROYES Commissaire aux Comptes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	182 999		182 999
	Clients douteux ou litigieux	172 325	172 325	
	Autres créances clients	2 543 688	2 543 688	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	658	658	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	364	364	
	Impôts sur les bénéfices	1 892	1 892	
	Taxes sur la valeur ajoutée	371 782	371 782	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	46 330	46 330	
	Charges constatées d'avances	10 757	10 757	
	TOTAL DES CREANCES	**3 330 794**	**3 147 795**	**182 999**

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 116	2 116		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	208 637	100 092	108 546	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	22 549	22 549		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 344 981	2 344 981		
	Personnel et comptes rattachés	275 565	275 565		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	230 460	230 460		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	507 996	507 996		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 832	4 832		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	28 350	28 350		
	Autres dettes	218 139	218 139		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**3 843 625**	**3 735 079**	**108 546**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	99 992
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Produits à recevoir (avec détail)

SOFRAC TROYES
Commissaire aux Comptes

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		140 246	(140 246)	100,0
Autres créances	44 007	21 018	22 989	109,3
TOTAL	44 007	161 264	(117 257)	-72,71

Charges à payer (avec détail)

SOFRAC TROYES
Commissaire aux Comptes

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 116	2 534	(417)	-16,47
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	780 939	1 144 193	(363 254)	-31,75
Dettes fiscales et sociales	391 903	430 793	(38 890)	-9,03
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	198 655	229 472	(30 817)	-13,43
TOTAL	1 373 613	1 806 991	(433 378)	-23,98

Charges constatées d'avance (avec détail)

SOFRAC TROYES
Commissaire aux Comptes

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	10 757	11 437	(680)	-5,95
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	10 757	11 437	(680)	-5,95

Capital social

SOFRAC TROYES
Commissaire aux Comptes

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	5 056,00	125,0000	632 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**5 056,00**	**125,0000**	**632 000,00**

Effectif moyen

SOFRAC TROYES
Commissaire aux Comptes

	31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	7	
	Professions intermédiaires	3	
	Employés	18	
	Ouvriers	9	
	TOTAL	**37**	

Identité de la société mère consolidant les comptes

SOFRAC TROYES
Commissaire aux Comptes

31/12/2024

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
FITELIA	SAS	945 230	91,96

sofrac
TROYES
Société inscrite sur la liste nationale
des commissaires aux comptes
rattachée à la CRCC de l'Est
7 bd du 1er RAM
10000 TROYES

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

SAS COLBER

169 à 179 avenue de Fontainebleau

94320 THIAIS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Société inscrite sur la liste nationale
des commissaires aux comptes
rattachée à la CRCC de l'Est
7 bd du 1er RAM
10000 TROYES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

COLBER

Société par Actions Simplifiée au capital de 632 000 €

Siège social : 169 à 179 avenue Fontainebleau – 94320 THIAIS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société COLBER,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Fait à Troyes, le 15 septembre 2025

Le Commissaire aux Comptes
SAS SOFRAC TROYES
7 Bd du 1er RAM
10000 TROYES

Cyril CHANTECLAIR